

une société nord-américaine d'expansion normale dépense environ 6 p. 100 de son revenu annuel à ces fins.

La situation inquiète grandement ceux qui sont au cœur de l'activité de développement international. Le rapport de la Commission sur le développement international que dirige notre ancien premier ministre, le très honorable Lester B. Pearson, fait état de cette inquiétude et recommande ce qui suit:

...ceux qui fournissent de l'aide devraient consacrer une part importante de leurs ressources et de leurs services en matière de recherche et de développement à des projets tout particulièrement reliés aux problèmes des pays émergents.

Cet organisme propose qu'en 1972 ces dépenses s'élèvent à 5 p. 100 de l'ensemble des dépenses publiques des pays industrialisés pour la recherche et le développement, dont au moins une moitié doit être affectée aux pays en voie de développement. Le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique des Nations Unies va plus loin et a proposé qu'il soit demandé aux donateurs d'affecter 10 p. 100 de leurs ressources pour la recherche et le développement à des projets intéressant les pays à faibles revenus et 5 p. 100 supplémentaires pour aider à la création d'une infrastructure scientifique et technique dans ces pays.

C'est un domaine dans lequel le Canada peut jouer un rôle important et c'est pourquoi nous proposons d'instituer le Centre canadien de recherches pour le développement international. Ce bill est le résultat de deux années d'enquêtes et d'études méthodiques et approfondies faites par l'Association canadienne de développement international avec l'aide et la participation actives de plusieurs autres organisations gouvernementales et d'experts indépendants, particulièrement les universités canadiennes et plusieurs organismes internationaux. On a pris grand soin de mettre au point un instrument qui viendra compléter et aider les travaux effectués par d'autres dans ce domaine. Je puis assurer la Chambre que la création de cet organisme par le Canada est applaudie par la communauté internationale de développement.

Le Centre sera essentiellement une institution canadienne mais à dimension internationale marquée. Le président du Conseil et la plupart des membres du Conseil des gouverneurs, ainsi que la plupart des membres du Comité de direction seront des Canadiens. Le Conseil et les bureaux du centre comprendront des personnes spécialement qualifiées venant de toutes les parties du monde, les pays en voie de développement y compris. Le Centre sera conçu pour constituer le milieu le plus propice possible à la créativité et à la solution de problèmes.

Il aura pour fonction de définir, d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches ayant trait aux problèmes touchant le développement des régions économiquement défavorisées du monde. Il s'efforcera d'appliquer les résultats de ces recherches de la manière la plus efficace, en fonction des besoins des peuples de ces régions. Il accordera une haute priorité aux programmes qui, en aidant les pays en voie de développement à créer leurs propres compétences scientifiques et techniques, leur permettront de ne plus être seulement des pays assistés, mais aussi des participants de plein droit à la solution des problèmes qui leur sont propres.

J'ai indiqué que le centre serait axé sur les problèmes. Une équipe restreinte de spécialistes déterminera des problèmes spécifiques d'expansion et élaborera des programmes conçus pour y affecter des ressources. Dans l'élaboration et la réalisation de ses programmes, le centre collaborera étroitement avec d'autres ministères de l'État et des institutions indépendantes, surtout les universités et les industries canadiennes. Un projet typique pourrait consister en un certain nombre de programmes exécutés selon une formule de décentralisation par des institutions et des particuliers choisis pour leurs compétences particulières. Le centre pourrait en outre offrir un appui financier à certaines entreprises de recherche d'autres institutions qui contribuent directement à ses propres programmes et objectifs.

● (3.30 p.m.)

Par exemple, un programme conçu pour augmenter la proportion de protéines dans les céréales pourrait être lancé par une université canadienne qui a des experts dans ce domaine. Un certain nombre d'autres organisations canadiennes et étrangères s'y engageraient, chacune s'occupant d'un aspect déterminé du travail comme partie d'un programme coordonné. Dans les pays moins favorisés, les autorités compétentes auraient la tâche importante d'appliquer et d'adapter les résultats de tous les travaux aux conditions du milieu et des gens de ces pays.

Une fois un projet entrepris, le groupe directeur sera chargé de diriger les programmes, d'en vérifier et d'en propager les résultats. Les discussions avec le centre de développement de l'OCDE, les Nations Unies et quelques-unes de leurs institutions spécialisées indiquent que la direction du Centre pourrait aussi mettre sur pied un système central pour assimiler, emmagasiner, récupérer et disséminer les données scientifiques et techniques concernant le développement international. Ainsi, le Centre contribuerait à fournir un chaînon important qui manque